

**Appel à projets n°2018-38-SAMSAH REHAB
Projet de renforcement de l'inclusion sociale
des personnes en situation de handicap psychique
par la création dans le département de l'Isère de 50 places de SAMSAH
déployant des pratiques orientées vers le rétablissement
et portant un volet d'accès au logement**

**Commission d'information et de sélection du 11 janvier 2019
Avis de classement**

Deux projets ont été reçus au siège de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental de l'Isère.

Tous les projets ont été instruits et soumis à la commission d'information et de sélection.

Le classement est le suivant :

- 1- Association ALHPI
- 2- Fondation Georges BOISSEL

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, l'avis de classement de la commission de sélection est publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il est également mis en ligne sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental de l'Isère

Fait à Lyon, le 18/01/2019

Aymeric BOGEY
Délégué départemental de l'Isère de l'Agence
Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Co Président de la commission

Laura BONNEFOY
Vice-Présidente
Conseil Départemental de l'Isère
Co présidente de la commission